

NILWASH 3 8 3 4

NETTOYANT PROFESSIONNEL des SURFACES PEINTES LESSIVABLES.

Carrosseries VL et PL
Application lance et canon
à mousse active

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions hydratantes et solubilisantes d'agents surfactifs et émulseurs anioniques et non ioniques, sels minéraux additifs de détergence et fonctions renforçant le pouvoir autoséchant.

. Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

**Autoséchant : ne
laisse pas de traces.
Redonne de la
brillance aux
carrosseries**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| . ETAT PHYSIQUE | : Liquide. |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 1100 g/l +/- 20 g/l. |
| . REACTION CHIMIQUE | : Alcaline non caustique. |
| . pH à 5 % | : 11.4 |
| . ASPECT | : Limpide. |
| . ODEUR | : Agréablement fruitée. |
| . COULEUR | : Jaune. |
| . TENSION SUPERFICIELLE à 1 % | : 31,30 Dyne/cm. |



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . **Le produit est considéré comme facilement biodégradable.**
- . Fortement mouillant, suractivé, efficace même en eau dure.
- . Emulsionne les graisses, pénètre les dépôts de salissures routières, enlève le film routier.
- . Action prolongée par application sous forme de mousse active..
- . Laisse les surfaces brillantes.
- . Compatible avec l'utilisation en portique de lavage, par lance, canon à mousse, pulvérisation basse pression.
- . Elimine les salissures grasses ou huileuses, solubilise le film routier (film "statique") sur les carrosseries, véhicules automobiles, bâches, conteneurs, matériels de signalisation, panneaux mobiliers urbains, abribus, cabines de péage, feux, panneaux de signalisation, panneaux d'affichage, stores et autres surfaces peintes lessivables, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Appliquer le shampooing sur carrosserie humidifiée au préalable.
- . S'utilise en nettoyage à froid, sous forme de mousse active à l'aide d'un canon à mousse, tunnel ou portique de lavage, avec système de lance, de fût à mousse ou pulvérisation basse pression.
- . Concentration moyenne : 2 à 5 % en sortie de lance, selon les supports et l'épaisseur des salissures.
- . Laisser agir 4 à 5 minutes sur dépôts épais ou anciens.
- . Faire suivre les opérations de nettoyage par un rinçage complet à l'eau claire ou à l'eau potable dans le cas de matériels, citernes, en agroalimentaire.

NB : Dans le cas d'eau de dureté élevée particulièrement calcaire, réduire le temps de rinçage ou, au moment du rinçage, ajouter de 0,1 à 0,3 % du produit dans l'eau de rinçage afin d'éviter l'apparition d'un voile terne blanchâtre provenant du séchage de l'eau calcaire sur les surfaces.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

SGH05

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Contient

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

- . Produit concentré en matières actives.
 - . Conserver hors de la portée des enfants.
 - . Refermer l'emballage après utilisation.
 - . Protéger du gel au stockage.
 - . Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou détergents, produits acides.
 - . Point de trouble bas aux environs de - 4 °C : trouble réversible à + 9 °C
- N.B : Comme pour tout nettoyeur dégraissant alcalin, dans le cas de surfaces sensibles aux nettoyeurs, effectuer au préalable un test dans un endroit caché afin de déterminer concentration et compatibilité avec le support à nettoyer.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



USINE MICHEL Sarl au capital de 8000€
Les Murets B.P.8
Tél : 04.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.
84740 VELLERON
Fax : 04.90.20.02.07.

E-mail : nil.usine2@free.fr